

OBJECTIFS

La feuille de route du projet **Objectif Végétal, Recherche, Formation & Innovation en Pays de la Loire** prévoit dans le cadre du volet « Ressourcement scientifique » une enveloppe « Accueil de nouveaux chercheurs ».

Cette modalité « Accueil de nouveaux chercheurs » du RFI vise à encourager la venue en Pays de la Loire de chercheurs confirmés et prometteurs, en leur proposant une enveloppe d'environnement de poste pour leur permettre de lancer leurs activités de recherche le plus rapidement possible.

Le chercheur (ou enseignant-chercheur) qui arrive doit être nommé sur un poste statutaire et son salaire ne peut pas être financé par la Région.

L'idée de fond n'est pas d'accompagner tous les nouveaux recrutements, mais bien de concentrer les moyens sur 2-3 recrutements de haut niveau, de chercheurs ou enseignants-chercheurs qui arrivent de l'extérieur.

Les dépenses éligibles sur cette ligne sont des frais de fonctionnement (consommables, frais de déplacement, prestations de service, gratification de stagiaires, petits équipements (jusqu'à 2 000 euros par équipement)...).

CARACTERISTIQUES DES PROJETS ET CRITERES D'ELIGIBILITE DE L'APPEL A PROJETS

Les projets envisagés sont des projets type environnement seul.

Pour être **éligibles**, les projets déposés :

- doivent répondre aux objectifs décrits ci-dessus ;
- concerner un recrutement de haut niveau au sein d'une unité de recherche porteuse de la SFR QUASAV, sur un poste statutaire et pour une personne extérieure à la Région ;
- ne doivent pas dépasser 2 ans, sachant que le projet doit être terminé au 30 septembre 2022 (factures acquittées au 30/09/2022).

Le projet doit bénéficier d'un co-financement à hauteur de 50 % environ (hors salaires permanents et frais administratifs).

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET CALENDRIER

L'appel à projets est conduit en 2 étapes : lettre d'intention, projet complet.

Les lettres d'intention seront rédigées **en français ou en anglais** selon la fiche jointe (2 pages maximum) et adressées **au fil de l'eau** par voie électronique à l'équipe support d'Objectif Végétal natallia.cordier@univ-angers.fr **par le Directeur de l'Unité concernée.**

La Commission Recherche d'Objectif Végétal examinera les lettres d'intention.

Les critères de sélection seront les suivants :

- profil du candidat ;
- plus-value pour la Région et le RFI Objectif Végétal ;
- projet de recherche, adéquation avec les axes prioritaires du RFI ou la montée en puissance d'approches émergentes ;
- co-financement apporté au projet.

Dans le cas où votre projet serait pré-sélectionné par la Commission Recherche, un dossier complet devra être déposé **en anglais dans un délai maximal de 2 mois à compter de la notification de la décision de pré-sélection.**

Les projets complets seront évalués par des experts externes, dont certains internationaux. Des auditions des projets pourront être organisées.

Le financement du projet ne sera acquis qu'après accord définitif du comité opérationnel ou du comité de pilotage du RFI et confirmation des co-financements.